

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Lorient. Arrêté anti-alcool, la Ville maintient la pression

Mardi 18 mai 2021 14:55



Lorient. Arrêté anti-alcool, la Ville maintient la pression



Les infractions font l'objet d'une amende de 38 €. © Archives OUEST-FRANCE

Le transport de bouteilles de verre et la consommation d'alcool sur la voie publique à Lorient (Morbihan) sont interdits jusqu'au 1er septembre 2021. Des mesures justifiées pour préserver le bon ordre, la sûreté, la salubrité et la sécurité publique.

La Ville avait pris, fin février 2021, un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique jusqu'à fin avril. La municipalité maintient la pression, à travers un nouvel arrêté, effectif depuis le 12 mai jusqu'au 1^{er} septembre.

Tranquillité et salubrité publiques

L'arrêté interdit le transport de boissons conditionnées en bouteille de verre, la consommation et le transport de boissons alcoolisées, aux abords des groupes scolaires, des espaces verts, des espaces sportifs, des lieux de ramassage de transport public (abri de bus, gare, etc.), des établissements de santé, des lieux culturels et lieux de culte ainsi que sur les places publiques.

Ces mesures pourront être suspendues sur des lieux de manifestations autorisées par arrêté municipal, est-il précisé. L'arrêté considère que « **la consommation de boissons alcoolisées est susceptible d'entraîner des rixes, des disputes, des tumultes qui troublent le repos des habitants. Des actes de nature à compromettre la tranquillité et la salubrité publiques** ».

Abandon de bouteilles vides ou cassées

Il est aussi pointé « **des problèmes d'hygiène et de sécurité publique induits par l'abandon de nombreuses bouteilles vides ou cassées.** » Il est également évoqué un rapport de la police municipale en date du 29 avril « **faisant état d'un accroissement de la consommation d'alcool sur certains espaces publics, des incivilités et d'une augmentation de dépôts de déchets aux abords de ces lieux de consommation.** »

La police municipale n'est aujourd'hui habilitée qu'à constater la consommation d'alcool sur la voie publique et non « l'ivresse publique et manifeste ». Toute infraction faisant l'objet d'une amende de 38 €. « **Cela n'a rien de nouveau. cela fait des années que ces arrêtés sont reconduits. Ils sont pris à la demande de la police nationale pour permettre de procéder à des contrôles d'identité** », relève Guy Gasan, adjoint en charge de la sécurité et de la prévention.

Ouest-France

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

✉ Votre e-mail

Je m'inscris

Exprimez-vous ! ²³¹

Quel souvenir gardez-vous de l'élection de Mitterrand ?

L'info en continu

Transat en Double. Fabien...

18/05/21 - 22:19

Rennes. « La juridiction...

18/05/21 - 22:13

Vannes. Un drive zéro déchet...

18/05/21 - 20:45

Zoo de Pont-Scorff. Plus que...

18/05/21 - 20:36

Déconfinement. Jean-Baptiste...

18/05/21 - 20:14

Toute l'info en continu

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Morbihan. L'aventure de Mike Horn passe aussi par...**

N°2 **Port-Louis. Inondée, l'école Sainte-Anne doit fermer**

N°3 **VIDEO. Impressionnantes images du maxi-trimaran Banque...**

N°4 **Une femme tue ses deux filles avant de se suicider**

N°5 **Lanester. Un arbre tombe sur la route, il sort sa...**

Quiz et jeux

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Lorient

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

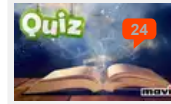
* Votre commentaire...

* Votre email

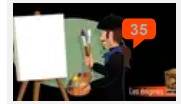
Envoyer



Enigme. Quelle lettre complète cette suite logique ?



Quiz. Il était une fois... 10 questions sur les contes



Enigme. Les 3 peintures primaires

Tous les quiz

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Info
- Sport
- Restaurants
- Cinéma
- Sorties

- Jeux
- Shopping
- Météo
- Pratique
- Deal du jour

- Devenez annonceur
- Cookies
- Données personnelles
- Mentions légales
- Plan du site
- Contact
- Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Ouest-France Auto
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infocale

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
 Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement



par



© Copyright maville.com | WEB66

